

**I. COMPOSITION DES COMMISSIONS BELGIAN CYCLING****1 Sport****1.1 Disciplines sportives****ROUTE****LUC FONTAINE**

Commission Benny Willems (CyV), Cédric Willems (WBC), François Gerard (WBC), Mon Miseur (CyV), Guy Dobbelaere (UCI-regl), Eric Follon, Eddy Lissens, Eric Vanrobaeys  
Consultants Coaches nationaux  
Secrétaire Xavier Vandermeulen

**PISTE****MARC VAN DEN EYNDE (& Règl-UCI)**

Commission Wim Deblaere (CyV), Koen Beeckman (CyV), Luc Herpelinck, Yves Klinckaert  
Laurent Genetelli (WBC), Jos Smets  
Consultants Coaches nationaux  
Secrétaire Xavier Vandermeulen

**CYCLOCROSS****EDDY LISSENS**

Commission Pieter Van Schelvergem (CyV), Cedric Willems (WBC), Mon Miseur (CyV), Luc Geysen (UCI-regl)  
Consultants Coach national & délégués techniques (Rudy De Bie, Paul Herygers)  
Secrétaire Xavier Vandermeulen

**MTB****LEEN MASSAER**

Commission Kevin Van Hoovels (CyV), Jean-Marie Timsonet (WBC), Mon Miseur (CyV), Patrick Suttels (UCI-regl)  
Consultants Coach national, Trial (Thierry Klinkenberg & Marc Coen), Brice Scholtes (coach MTB WBC)  
Secretaris Lukas Goovaerts

**BMX-RACING****MICHEL VERMEIREN**

Commission Maggy Estievenart (WBC), Ronny Wijnants (CyV & UCI-regl), Romain Schaqueue (WBC), Mon Miseur (CyV)  
Consultant Coach national  
Secrétaire Lukas Goovaerts

**COMMISSAIRES & REGLEMENTS ANDRE VANLINT**

Commission André Vanlint, Eric Vanrobaeys, Guy Dobbelaere, François Gerard  
Désignations André Vanlint, Jan Weymeersch, François Gerard (WBC), Eric Vanrobaeys  
Accompagnements André Vanlint, Marc Van Den Eynde, Eric Vanrobaeys  
Règlements Luc Geysen (cyclocross), Guy Dobbelaere (route), Patrick Suttels (MTB), Ronny Wijnants (BMX),  
Marc Van den Eynde, Luc Herpelinck (piste)  
Secrétaire Kris Van Steen (commissaires), Xavier Vandermeulen (règlements & formations)

**COORDINATEURS MASSIMO VAN LANCKER**

Commission André Vanlint, Eddy Lissens, Leen Massaer, Michel Vermeiren, Eric Follon, Marc Van den Eynde, Luc Fontaine (WBC), Mon Miseur (CyV), Jos Smets, Nathalie Clauwaert, Arne Wallays, Kris Van Steen, Lukas Goovaerts  
Secrétaire Xavier Vandermeulen

**1.2 Gestion sportive****ANTIDOPAGE****XAVIER VANDERMEULEN**

Commission Eddy Lissens (CyV), Patrick Burguet (WBC), Joost Sabbe (CyV)

**SECURITE****ERIC FOLLON**

Commission Tom Iliano, Philip Beke, Stijn De Koker, Eddy Lissens, Pascal Eeckhout (WBC), Mon Miseur (CyV), Jos Smets, Sep Vanmarcke, Peter Martens  
Secretaris Xavier Vandermeulen

**TELECOM****KRIS VAN STEEN**

Chauffeurs

Michel Havelange, Herwig Rasschaert, Eddy Lissens, Gino Verhasselt

Moto

Rudy Plomb, Miguel De Ruyck, Theo Geeroms, Vincent Van Impe, Olaf Deurbroeck, Luc Van Himste, Benny Smet, Peter Lauwagie, Lieven Van Landegem, Jean-Marc Bettonville, Wim Omloop, Kevin Warrier

**ADMINISTRATION DE COURSE FREDDY VAN STEEN**

Compétitions (inter)nationales route & cyclocross, CB, Topcompétition, Coupe de Belgique : Freddy Van Steen, Kris Van Steen, Yves Klinckaert, Mia Willems, Sabine Vanhoutte, Kristof Willaert, Björn Misseeuw, Tom de Prêtre, Joeri Pruvoost, Valerie Bruyere, Sebastien De Mey

**PARA-CYCLING XX**

Commission

Joost Sabbe (CyV), Yves Bertinchamps (WBC), Thierry Diederer (UCI-regl), Kris Bosmans

BPC: Anne d'Ieteren &amp; Olek Kazimirowski

G-sport Vlaanderen: Steven Van Beylen, Bas Van Dycke

LHF: Maïlis Lechien

Secrétaire

Lukas Goovaerts

**2 Sport de haut niveau****COMMISSION TECHNICO-SPORTIVE: Arne Wallays**

Commission

Brice Scholtes (WBC), Koen Beeckman (CyV), Nathalie Clauwaert (BelCy)

Consultants

Coaches nationaux

Secrétaire

Nele Bras

**3 Gestion fédération****COMMISSION D'AUDIT ET DE REMUNERATION: ANDY DEPRez**

Commission

Caroline Debels

Secrétaire

William Van Aerde

**CYCLISME FEMININ: NATHALIE CLAUWAERT**

Commission

Griet Langedock, Anne-Laure Gheerardyn, Nathalie Clauwaert, Lieselot Decroix, Ludwig Willems, Ludvine Henrion.

Secrétaire

XX

**CELLULE MEDICALE: dr. GUIDO CLAESSEN**

Cellule, dr. Luc Baeyens, dr. Steven Bex, dr. Rik De Kinderen, dr. Olivier Ghekiere, dr. Sam Moustie, dr. Tom Teulingx, dr. Kris Van Der Mieren, dr. Jan Mathieu, dr. Nele De Vos, dr. Malou Lyssens

Représentant CyV: Mathieu Bruyneel, Koen Beeckman

Représentant BelC: Arne Wallays

Secrétaire

Massimo Van Lancker

**COMMISSION JURIDIQUE: FREDERIK VAN TITTELBOOM**

Président

Patrick Verlooy

Greffe

Bea Persoons (en cas d'absence de Bea: Ine Bruggeman)

Procureur fédéral

Jaak Franssen

Membres

Eric Vandesype, Mario Coppens, Nadia Goossens

Conseiller juridique

Frederik Van Tittelboom

Responsable presse

Nathalie Clauwaert.

## II. DESCRIPTION DES FONCTIONS COMMISSIONS BELGIAN CYCLING

### 1 Disciplines sportives

#### **1.1 Commissions disciplines sportives: Route, Piste, Cyclo-cross, MTB-Trial, BMX**

1.1.1 Toute commission de discipline sportive a comme mission:

- l'organisation, sous la surveillance du conseil d'administration, du sport de compétition national de la discipline concernée
- l'élaboration des règlements nationaux et leur application (voir le chapitre UCI concerné), la communication à la commission des commissaires et règlements via le responsable des règlements
- la composition du calendrier de compétition concerné qui reste le droit exclusif de Belgian Cycling
- la commission de discipline sportive assure la politique au niveau national et international et la concertation entre les 3 fédérations
- en cas de nécessité (p.ex. coordination des règlements) une réunion interfédérale de commission est organisée
- l'évaluation des épreuves nationales et internationales
- l'élaboration de la sélection pour les CB
- la reconnaissance & l'organisation des CB sur le plan sportif (le reste est pour les Evénements)
- l'attribution des licences aux teams

1.1.2 Toute commission de discipline sportive est constituée au minimum par le coordinateur désigné, le responsable des règlements et les responsables régionaux concernés. En cas de besoin, elle peut être complétée par un nombre limité de spécialistes. Les coordinateurs sont aussi responsables de la communication et rédigent un plan de gestion pour la discipline sportive.

1.1.3 Tâches spécifiques:

- |              |   |
|--------------|---|
| Route        | - Coupe de Belgique (U17, juniors, élite & U23)<br>- Topcompétition U17, U23RS, WCS<br>- courses de côtes<br>- c.l.m. |
| Mountainbike | - 3-Nations   |
| BMX          | - Topcompétition, 3-Nations   |

#### **1.2 Commission des Commissaires & Règlements**

1.2.1 Règlements:

- dispositions de la forme des règlements (base = UCI)
- actualisation base des données centrale des règlements
- logging changements des règlements
- organe de concertation entre les 3 fédérations pour rendre les règlements le plus uniforme que possible
- suivi & communication des changements des règlements au niveau de l'UCI
- responsable des chapitres 1, 9, 10, 11, 12, 13 de la réglementation UCI
- les commissions des disciplines sportives suivent leurs chapitres, mais les adaptations et la forme sont réglées selon les accords qui ont été faits
- organe de concertation pour la réglementation de la jeunesse

1.2.2 Commissaires:

- cours, formation et jugement des commissaires nationaux et internationaux
- désignations des commissaires sur le calendrier national: exigences UCI (président, ...), président, le reste par l'aile

#### **1.3 Commission de coordination des disciplines sportives**

- l'élaboration du calendrier en y ajoutant les dates des compétitions internationales et les dates des championnats (CM, CE, national, régional, provincial), ensuite toute discipline sportive peut élaborer son calendrier national sur base de ce calendrier
- le calendrier national est la base des calendriers régionaux et provinciaux.
- la gestion de la matière dépassant la discipline sportive (uniformité administrative, règlements, ...)

## 2 Gestion sportive

### 2.1 Antidopage

- suivi réglementation & législation (AMA, UCI (chapitre 14), MVS, Communauté wallonne)
- organe de concertation entre les 3 fédérations en ce qui concerne les initiatives & la réglementation
- organisation contrôles antidopage calendrier national et international

### 2.2 Administration de course

Le traitement administratif et la publication des données:

- des résultats et des classements de la Coupe de Belgique et de la Topcompétition
- des résultats des épreuves nationales et internationales
- de la centralisation des résultats des épreuves nationales, internationales et régionales
- de la publication de ces données sur le site internet avec la centralisation des données à Bruxelles

## 3 Sport de haut niveau

### 3.1 Commission technico-sportive

La commission technico-sportive est compétente pour :

- la sélection des équipes nationales
- l'élaboration et l'exécution des programmes de préparation et de compétition des équipes nationales
- la coordination du programme national avec le programme de Cycling Vlaanderen et de la WBC
- l'octroi de l'autorisation aux clubs pour la participation aux épreuves à l'étranger.

La commission technico-sportive est composée des membres suivants:

- le directeur technique BelCy qui assure la gestion de la CTS
- le directeur technique sport haut niveau de Cycling Vlaanderen et le directeur technique de la WBC
- des coaches nationaux qui siègent avec voix consultative
- des coordinateurs des commissions des disciplines sportives, qui assistent à la réunion si des points à l'ordre du jour les concernent

## 4 Gestion fédération

### 4.1 Commission d'audit et de rémunération

Au sein de la R.L.V.B. une commission de rémunération est créée, qui a pour but de conseiller le bureau journalier et l'organe d'administration lors de la détermination de ses lignes de force en matière de gestion de rémunération de la RLVB, concernant les membres du bureau journalier.

A cet effet, la commission de rémunération peut formuler des recommandations pour le bureau journalier et l'organe d'administration de la RLVB.

Le directeur général et le président de l'organe d'administration de la RLVB peuvent participer aux réunions de la commission de rémunération avec voix consultative sauf si leurs propres rémunérations font objet de la réunion.

La commission de rémunération est une commission ad-hoc en se réunit à la demande du président de l'organe d'administration de la RLVB, le directeur général de la RLVB ou de sa propre initiative.

Au sein de la R.L.V.B. une commission d'audit est aussi créée, qui a pour but de conseiller le bureau journalier et l'organe d'administration concernant l'intégrité de l'information financière (compte annuel, budget, placements,...) de la RLVB.

A cet effet, la commission d'audit peut formuler des recommandations pour le bureau journalier et l'organe d'administration de la RLVB.

La commission d'audit invite le comptable et peut inviter dans ce cas le commissaire, le directeur général et le président de l'organe d'administration de la RLVB ou n'importe quel autre employé de la RLVB et Be Cycling.

La commission d'audit est une commission permanente et se réunit au moins une fois par an. La commission peut se réunir de sa propre initiative, à la demande du président de l'organe d'administration de la RLVB ou le directeur général de la RLVB. L'organe d'administration de la RLVB détermine la composition de la commission de rémunération et la commission d'audit, sur proposition du bureau journalier. La composition des deux commissions doit être équilibrée et caractérisée par e.a. les principes suivants : indépendance, compétence, connaissance, expérience et la capacité d'exécuter des tâches efficacement.

Les commissions concernées cadrent dans les règles de bonne gouvernance et demandent une connaissance spécialisée de ses membres.

Il est dès lors proposé que la commission soit composée des trois membres suivants:

- 1 administrateur (non-exécutif ou indépendant) RLVB ou Be Cycling
- 1 conseiller du Bureau Journalier
- 1 spécialiste en la matière (externe ou interne)

Les noms proposés seront toujours présentés pour accord à l'Organe d'administration de la RLVB.

Le président de la RLVB, Be Cycling, CyV et WBC et le directeur général de la RLVB et Be Cycling ne peuvent pas être membres des commissions. Le président de la commission est toujours l'administrateur indépendant.

La fonction de secrétaire est effectuée par un membre du bureau journalier de la RLVB/Be Cycling ou un expert nommé de la RLVB/Be Cycling.

Le mandat des membres des commissions prend fin d'office le jour de la cessation de leur appartenance à l'organe d'administration ou pour les experts par leur démission par l'organe d'administration sur proposition du bureau journalier.

### **4.2 Commission cyclisme féminin**

Accent mis sur :

Meilleurs résultats dans le cyclisme féminin dans toutes catégories et disciplines

Davantage de femmes qui pratiquent activement le cyclisme (fins récréatives et compétitives)

Gestion ouverte aux femmes auprès de toutes les parties prenantes du cyclisme

Toutes les femmes "ambassadrices" de leur sport de cyclisme

Commission "cyclisme féminin" joue son rôle au niveau international en tant que "good practice"

### **4.3 Commission des coureurs**

Belgian Cycling veut discuter dans la commission des coureurs entre autres sur les problèmes sportifs, tels que : les oreillettes, la sécurité, structures des équipes (en particulier les équipes continentales). La commission des coureurs donne de l'input et du feed-back entre le peloton professionnel et Belgian Cycling, et ce dans les deux directions. Il ne s'agit pas d'un syndicat. Il faut travailler de manière complémentaire en dialogue et en mutuelle concertation.

### **4.4 Commission médicale**

Les objectifs de la commission médicale sont les suivants:

1. Health compliance promotion positive du sport
2. Accompagnement des sportifs d'élite
3. Approfondissement des connaissances sportives et scientifiques

Directives administratives

- préparticipations standardisées du screening des athlètes sélectionnés
- développer un réseau "hub and spoke"
- participation motrice dans la commission médicale centrale UCI

Projet social

- Organisation d'un symposium médico-sportif tous les deux ans avec des thèmes importants sur le plan sportif et social
- Communication extérieure vers lean press sur les activités organisées
- Suivi standardisé des coureurs cyclistes conformément au décret
- Développement des relations avec les commissions médicales d'autres fédérations et du COIB en vue de la création d'une large plateforme scientifique
- Stimulation des recherches scientifiques dans le cyclisme en concertation avec les facultés d'Education physique et de Médecine sportive
- Développement d'un large réseau de spécialistes pour l'envoi direct d'un sportif et pour répondre aux questions posées par des sportifs, le public et la presse
- Représentant au sein de la commission disciplinaire compétente concernant délits de dopage